



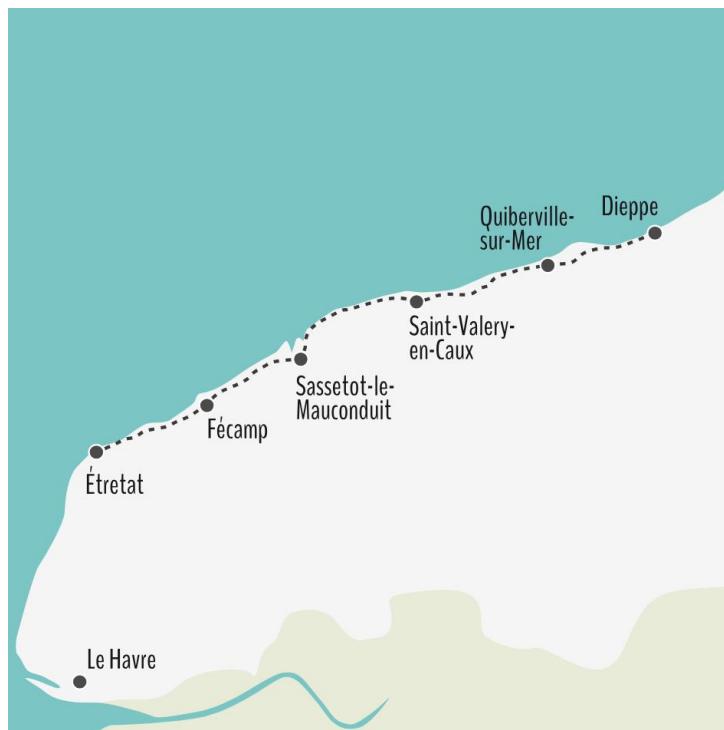
LE SPÉCIALISTE DE LA RANDONNÉE EN LIBERTÉ

LA CÔTE D'ALBATRE

DIEPPE - ETRETAT



Parlez à la découverte de cette magnifique côte qui vous dévoilera ses paysages grandioses. La côte d'Albâtre tire son nom de la blancheur de ses falaises, qui s'étirent sur 120 km, formant un paysage unique au monde. Au détour des chemins, vous découvrirez des panoramas exceptionnels sur les falaises de la Côte d'Albâtre, ainsi que sur les pittoresques villages de l'arrière-pays côtier au patrimoine étonnant. Le séjour se termine en beauté à Etretat, la perle de la côte avec ses splendides falaises ayant été source d'inspiration pour de nombreux artistes...



7 jours - 6 nuits - 6 jours de randonnée

JOUR 1 : DIEPPE

Arrivée à l'hôtel en fin d'après-midi.

Attention : Le repas du soir est libre.

JOUR 2 : DIEPPE - QUIBERVILLE SUR MER

21 km

5 à 6H environ

+308m / -365m



Sur votre première étape, vous marcherez le plus souvent en bord de mer. Vous passerez devant le cimetière marin de Varengeville (XII^{ème} – XVI^{ème} siècle) situé en bord de falaise. Vous croiserez le phare d'Ailly et le beau village de Sainte Marguerite sur Mer.

JOUR 3 : QUIBERVILLE SUR MER - SAINT VALERY EN CAUX

27 km

7H environ

+156m / -203m



Vous continuez sur le GR en direction de Manneville. En alternant bord de mer et intérieur des terres. Vous traverserez Veules les roses, petit village charmant où il est agréable de flâner au bord de la rivière. Arrivée à Saint Valéry en Caux, station balnéaire avec son port de plaisance.

JOUR 4 : SAINT VALERY EN CAUX - SASSETOT LE MAUCONDUIT

25 km

5 à 6H environ

+297m / -207m



Depuis Saint Valéry en Caux, vous prenez la direction de Veulettes sur Mer, ancien village gallo-romain. Vous croiserez sur cette étape quelques châteaux et manoirs, ainsi que des vestiges de la Seconde Guerre Mondiale.



JOUR 5 : SASSETOT LE MAUCONDUIT – FECAMP

20 km

5H environ

+350m / -421m



Etape en direction de Fécamp qui fût le premier port morutier français au XIXème siècle. Vous croiserez sur cette étape de très beaux panoramas à admirer et notamment une des dernières vallées boisées du littoral, classée zone Natura 2000.

JOUR 6 : FECAMP – ETRETAT

18 km

4H environ

+297m / -300m



On quitte Fécamp, son port et son abbatiale, pour partir en direction de Criquebeuf-en-Caux, ancien petit port de pêche et petite station balnéaire. Puis, vous longerez la côte jusqu'à Etretat.

Attention : Le repas du soir est libre.

JOUR 7 : BOUCLE AUTOUR D'ETRETAT

9 ou 19 km

2 à 5H environ

A la découverte des alentours d'Etretat pour cette dernière journée de marche avec deux boucles au choix suivant « la fatigue » des 4 derniers jours.

Fin du séjour le soir même.



› DATES et TARIFS

Du 1er avril au 31 octobre.

Merci d'indiquer sur le bulletin de réservation les autres dates qui vous conviendraient également (ex : possibilité de décaler la randonnée de un ou deux jours avant ou après...) ; ceci au cas où un ou plusieurs hébergements ne seraient pas disponibles aux dates choisies.



Nous vous demandons également de réserver le plus tôt possible. Nous n'avons pas de places réservées dans les hébergements et certains d'entre eux sont complets parfois plusieurs mois à l'avance.

Base 2 à 3 participants (par personne) :	1 060 €
Base 4 à 5 participants (par personnes) :	1 020 €
Supplément chambre individuelle :	+ 360 €
Supplément un seul participant :	+ 190 €
Déduction sans transfert de bagages :	-140 €

› LE PRIX COMPREND

- la demi-pension SAUF A DIEPPE ET ETRETAT.
- le transport des bagages entre chaque étape de marche.
- la mise à disposition du topo-guide (1 topo-guide par chambre réservée).
- la taxe de séjour.

› LE PRIX NE COMPREND PAS

- le pique-nique de midi.
- le repas du soir à Dieppe et Etretat.
- les assurances.
- les boissons et dépenses personnelles.
- les transferts de votre domicile au point de rendez-vous et dispersion.
- le transfert retour pour récupérer votre voiture.
- les taxis pour raccourcir certaines étapes.
- Les frais d'inscription (+15 € / personne), les frais d'envoi à l'étranger (+20€ / dossier) ainsi que les frais de traitement prioritaire pour toute inscription à J-15 (+45€ / dossier)
- la taxe de séjour est comprise dans le tarif.

› ACCUEIL / DISPERSION

L'accueil a lieu au premier hébergement, la veille de votre premier jour de marche.

Votre séjour se termine le dernier jour de votre randonnée. Si vous souhaitez prendre une nuit supplémentaire à Etretat, vous pouvez nous consulter.

LA PELERINE Randonnées et Voyages à pied

32 Place Limozin 43170 SAUGUES

Tél : +33 (0)4 71 74 47 40 \ contact@lapelerine.com \ www.lapelerine.com



› NIVEAU

 **Niveau 2** En moyenne, marche de 5h par jour sur des chemins, pistes ou sentiers vallonées n'excédant pas plus de 600m de dénivelé positif cumulé.

› HEBERGEMENTS

Hôtels 2** et 3***.

ATTENTION : Lorsque 2 hébergements sont complets, nous sommes contraints de vous faire passer 2 nuits au même hébergement et d'organiser un transfert (ce qui ne change en rien le contenu de votre randonnée) ; ces précisions vous seront indiquées sur votre confirmation d'inscription si le cas se produit. **Un supplément peut vous être demandé.**

Information :

Disparues depuis bien longtemps, des petites bêtes (6 mm) appelées « punaises de lit », ont refait leur apparition dans de nombreuses régions de France, à la campagne comme en ville ou dans les capitales européennes. Certains hébergements situés sur des itinéraires de randonnées, en montagne comme en bord de mer en font les frais. Elles sont apportées par les voyageurs qui les véhiculent à leur insu dans leurs sacs à dos, leur valise ou sur leurs vêtements... Cela n'a rien à voir avec l'hygiène. Certains hébergements en ville hors chemins de randonnées subissent ce phénomène. Ces punaises piquent comme des puces ou des moustiques, pendant le sommeil et dans certains cas peuvent provoquer des allergies. En prévention de ces piqûres, une association a choisi un insecticide respectueux de l'environnement et de la santé avec une formule à base de pyrèthre naturel et d'huiles aromatiques, 100% naturel et labellisé Eco-Cert. Nous vous conseillons donc de protéger votre bagage et vos vêtements dès le début du voyage avec un spray. Ce petit contenant pas trop lourd (120 ml) est mis en vente sur certains chemins chez certains hébergeurs ou dans des pharmacies. Ce spray est à pulvériser essentiellement sur l'intérieur et l'extérieur de l'ensemble du bagage et sur le contenu. Vous pouvez également demander conseil auprès de votre pharmacien qui pourra vous proposer d'autres produits alternatifs.

Vente en ligne : [Comment éviter d'avoir des punaises de lit lors du pèlerinage de Compostelle \(lescheminsverscompostelle.fr\)](http://Comment%20éviter%20d'avoir%20des%20punaises%20de%20lit%20lors%20du%20pèlerinage%20de%20Compostelle%20(lescheminsverscompostelle.fr))
[CLAKO punaises & CLAKO Tiques - Clako Punaises \(clako-punaises.com\)](http://CLAKO%20punaises%20&%20CLAKO%20Tiques%20-%20Clako%20Punaises%20(clako-punaises.com))

LA PELERINE Randonnées et Voyages à pied

32 Place Limozin 43170 SAUGUES

Tél : +33 (0)4 71 74 47 40 \ contact@lapelerine.com \ www.lapelerine.com



› REPAS DE MIDI

Les repas de midi ou pique-nique ne sont pas inclus. Vous trouverez des commerces dans les villages traversés afin de vous constituer votre pique-nique. Vous pouvez aussi le demander à l'hôtelier la veille s'il peut vous le faire (aux alentours de 10 / 15 € le pique-nique).

Voici également les lieux où vous pouvez trouver les commerces permettant un ravitaillement si vous préférez acheter votre pique-nique :

- Dieppe : tous services
- Quiberville sur mer : restaurant, café et épicerie
- Saint Valéry en Caux : tous services
- Veulettes sur mer : restaurants
- Sassetot : boulangerie
- Eletot : restaurant
- Fécamps : tous services
- Yport : tous services
- Etretat : tous services

› TRANSPORT DES BAGAGES

Vos bagages seront transportés par notre transporteur de bagages entre chaque étape en fin de matinée ou dans le courant de l'après-midi. Livraison pour 18h00.

ATTENTION :

Nous vous demandons de déposer votre bagage dans le hall de chaque hébergement le matin à 8 H et de ne prévoir IMPERATIVEMENT QU'1 SEUL BAGAGE PAR PERSONNE NE DEPASSANT PAS 13KG; au-delà de ce nombre (1 sac) et de ce poids (13 kg), le transporteur pourra vous facturer, en fin de randonnée, un supplément ou refuser catégoriquement de transporter votre bagage s'il est trop encombrant.

Valise rigide non autorisée, nous déclinons toute responsabilité sur les dommages de ce type de bagage.

Nous vous invitons à vous munir d'un petit sac à dos pour transporter vos effets personnels de la journée.



Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes valises le NOM de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

> ACCES

ALLER :



Gare SNCF de Dieppe : Paris-Dieppe (environ 2 heures via Rouen)

Informations SNCF : [SNCF Connect](#)

L'hôtel avec qui nous travaillons le plus souvent se situe à 700 mètres de la gare SNCF. Attention s'il est complet cette distance peut changer.



Dieppe, surnommée « la ville aux quatre ports » (le ferry / port Transmanche, le port de commerce, le port de pêche et le port de plaisance), est située dans le nord-ouest de la France, sur la côte de la Manche.

La ville se situe à 170 km au nord-ouest de Paris et à 60 km au nord de la ville de Rouen.

Vous pouvez stationner votre voiture sur les parkings du front de mer (gratuits et autorisés aux stationnements de longues durées).

RETOUR :



Ligne Rouen / Dieppe : [SNCF Connect - Recherche](#)



Ligne 509 : Fécamp / Etretat / Le Havre – Etretat / Fécamp

Ligne 513 : Fécamp / Saint-Valéry en Caux

Ligne 514 : Saint Valéry en Caux / Dieppe

Ensuite, un train effectue Le Havre > Dieppe. Il faut environ 2h de trajet pour effectuer Etretat / Dieppe en bus puis train.

Attention pas de bus le Dimanche et jours fériés. Le samedi liaisons réduites.

Assurez-vous des horaires en vigueur avant votre départ.

Si pas de bus le contact d'un taxi "Taxis des Hautes Falaises" 02 35 10 85 88 / 06 12 09 52 78.



Toute information pratique près de l'Office de Tourisme d'Etretat Place Maurice Guillard – 76790 ETRETAT - Tél 02 35 27 05 21

Ces lignes sont sur le site nomad : [Lignes de cars | NOMAD](#)

› DOSSIER DE VOYAGE

Pour effectuer cette randonnée, nous vous enverrons, au versement du solde, un dossier de voyage comprenant la liste des hébergements et le topo guide (1 topo-guide par chambre réservée).

Si vous souhaitez un dossier de voyage supplémentaire, il vous sera facturé + 20€ / dossier.

› LISTE DES AFFAIRES À EMPORTER

- un petit sac à dos pour le pique - nique et les affaires de la journée
- une petite pharmacie individuelle (sparadrap, double peau, éosine, alcool ...)
- une paire de chaussures de marche « moyenne montagne » (attention aux chaussures neuves)
- lunettes, crème et chapeau pour le soleil
- des vêtements de pluie
- des chaussures légères pour le soir
- une gourde : il est important de boire 1.5 à 2L d'eau par jour
- un couteau
- une lampe de poche (pas indispensable)
- une paire de jumelle (facultative)
- mouchoirs en papier
- une aiguille, un petit peu de fil et une ou deux épingle de sûreté.

Téléphone portable :

Attention, les téléphones portables ne passent pas partout.

› TOURISME RESPONSABLE

Dans un monde en constant développement, il peut être pertinent de prendre son temps et de se recentrer sur l'essentiel. La randonnée est une activité proche de la nature et du local, qui invite à la réflexion. Aujourd'hui, le tourisme responsable



s'implante dans le paysage, portant des valeurs essentielles pour le monde de demain. La Pèlerine s'engage dans cette démarche en vous rappelant quelques points à garder à l'esprit lors votre séjour de randonnée :

- **Préparez-vous et prévoyez**
 - Informez-vous sur les particularités du lieu visité, la culture, les traditions et respectez la réglementation en vigueur.
 - Explorez en petits groupes de 4 à 6 personnes.
 - Emportez avec vous de l'eau et des collations en quantité suffisante.
 - Evitez les périodes de haute fréquentation
- **Laissez intact ce que vous trouvez**
 - Laissez les pierres, plantes et tout objet naturel, historique ou culturel sur place et dans leur état naturel
- **Respectez la vie sauvage**
 - Observez la faune à distance. Ne suivez pas et n'approchez pas les animaux sauvages.
 - Abstenez-vous toujours de nourrir les animaux sauvages
- **Restez sur les sentiers**
 - Utilisez les sentiers aménagés existants
 - Marchez en file indienne au milieu du sentier, même s'il est boueux ou mouillé
- **Minimisez vos déchets & Gérez-les de façon responsable**
 - Favorisez les contenants réutilisables
 - Rapportez vos restes et déchets de manière à éliminer les traces de votre passage
- **Respectez les autres usagers**
 - Soyez respectueux des autres visiteurs et soucieux de la qualité de leur expérience
 - Soyez courtois. Laissez le passage aux autres sur le sentier



Application mobile gratuite pour signaler un incident sur votre parcours (signalétique, conflit d'usage, pollution...). Un administrateur sera informé automatiquement.



> ASSURANCES

Nos assurances, Tranquillité CB et Tranquillité sont individuelles et facultatives. Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement l'assureur qui vous garantit pour votre voyage pour déclencher l'assurance. La prime d'assurance, les frais de visa, les frais d'inscription ne sont remboursables ni par La Pèlerine ni par l'assureur. Pour connaître les modalités contractuelles exactes, en particulier le périmètre des garanties, franchises et exclusions, nous vous recommandons de lire attentivement les conditions contractuelles complètes ainsi que les documents d'informations produits accessibles sur demande auprès de La Pèlerine ou sur le site www.lapelerine.com rubrique « Conditions de Vente ». Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

Les assurances proposées doivent être souscrites au moment de l'inscription ou dans les 48h après l'inscription au voyage.

La souscription à nos assurances est accessible à tous, quel que soit votre pays de résidence.

Le Tranquillité (assurance Assistance/Rapatriement, assurance annulation et interruption de séjour) est facturé 4.15 % du prix total du voyage.

Le Tranquillité CB (Les garanties et plafonds viendront en complément de ceux de votre carte Visa Premier, Infinite, Master Card Gold, Platinum, après refus de celle-ci) est facturé 3.15% du prix total du voyage.

En cas d'annulation de votre part des frais d'annulation seront retenus.

Le montant des frais dépend de la date d'annulation :

- 1) plus de 31 jours avant le départ : 15% du montant du voyage.
- 2) entre 30 jours et 21 jours avant le départ : 30% du montant du voyage.
- 3) entre 20 jours et 14 jours avant le départ : 55% du montant du voyage.
- 4) entre 13 jours et le jour du départ : 75% du montant du voyage.

➤➤ En cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager la chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé. Celui-ci vous sera ensuite remboursé par l'assurance à condition que son supplément soit inférieur au frais d'annulation.



Pour une annulation avant le départ, contactez La Pèlerine au +33 (0)4 71 74 47 40, qui se chargera des procédures.

Durant le séjour, avant toute démarche, contactez **ASSISTANCE MUTUAIDE** au +33 (0)1 45 16 43 47 (que vous ayez souscrit au contrat Tranquillité ou Tranquillité CB).

Si vous avez des questions sur votre contrat, vous pouvez contacter la Hot Line au **05 32 09 21 81**.

La non-présentation le jour du départ ou abandon en cours de séjour non justifiés, ne donne droit à aucun remboursement.

Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de nuits supplémentaires en début ou en fin de randonnée doivent se faire obligatoirement à l'inscription et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.



- Le Cotentin
- La Baie de Somme
- La Côte d'Opale

Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions,
- appelez-nous au +33 (0)4 71 74 47 40 -

